

GARINET Jules

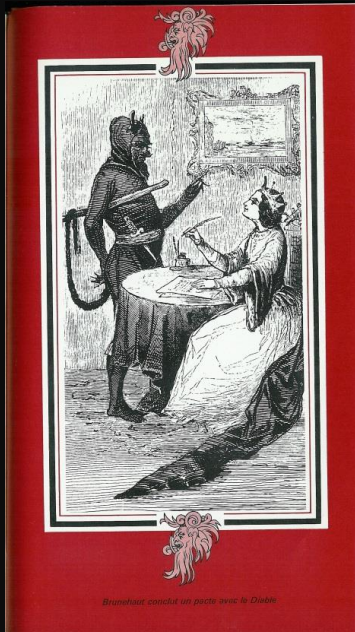


Monstres, ou « anges déchus peints d'après nature... »
si l'on en croit BARRÉTT, auteur anglais de l'ouvrage
The Magus (1801).

Le bibliophile de Châlons-sur-Marne était passionné par l'imprégnation de la magie en France depuis les premiers rois, car il était spécialiste par ailleurs de la civilisation gauloise. Qui s'intéresse à la Celtitude ne peut que vénérer les bosquets des campagnes boueuses vibrantes d'humidité elfique.

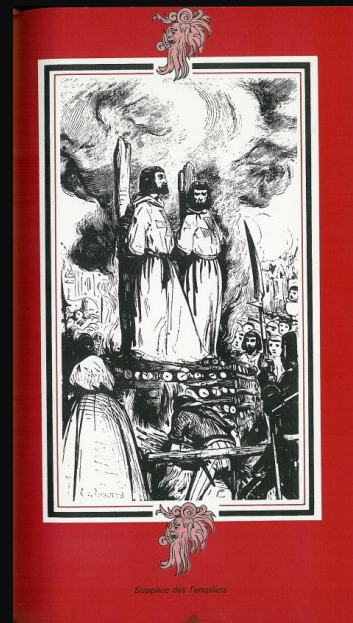
"Un pâtre dans sa bergerie raconte, après souper, à sa femme et à ses enfants, les aventures du sabbat. Comme son imagination est un peu échauffée par les vapeurs du vin, et qu'il croit avoir assisté plusieurs fois à cette assemblée imaginaire, il ne manque pas d'en parler d'une manière forte et vive. Il n'est pas douteux que les enfants et la femme ne demeurent tout effrayés, pénétrés et convaincus de tout ce qu'ils viennent d'entendre. C'est un mari, c'est un père qui parle de ce qu'il a vu, de ce qu'il a fait ; on l'aime et on

les respecte : pourquoi ne le croirait-on pas ? Ces récits se gravent profondément dans leur mémoire ; ils s'y accoutument : les frayeurs passent, la conviction demeure ; enfin la curiosité les prend d'y aller. Ils se frottent, ils se couchent ; les songes leur présentent les cérémonies du sabbat. Ils se lèvent, ils s'entredemandent et s'entredisent de ce qu'ils ont vu. Ils se fortifient dans cette croyance ; et celui qui a l'imagination la plus forte, persuadant mieux les autres, ne manque pas de régler en peu de nuits l'histoire imaginaire du sabbat. Voilà donc des sorciers



Brunehaut consult un pâtre avec le Diable

achevés, que le pâtre a faits ; et ils en feront un jour beaucoup d'autres, si, ayant l'imagination forte et vive, la crainte ne les empêche pas de conter de pareilles histoires. Dans les lieux où l'on brûle les sorciers, on en trouve un grand nombre, parce que dans les lieux où on les condamne au feu, on croit véritablement qu'ils le sont, et cette croyance se fortifie par les discours qu'on en tient; Que l'on cesse de punir, et l'on verra qu'avec le temps ils ne seront plus sorciers, parce que ceux qui ne le sont que par imagination reviendront de leurs erreurs" (pp.20-21).



Supplice des Templiers

La Sorcellerie en France - Histoire de la Magie jusqu'au XIXe siècle (François Beauval Ed., 1970)

